

### **Annexe 3: Analyse des intrants et des extrants**

À l'heure actuelle, il n'existe aucun processus international d'établissement de normes pour les fonctions législatives telles que la surveillance et le contrôle des deniers publics. En revanche, un cadre exhaustif d'évaluation du rendement des CCP permettrait de tenir compte des dimensions distinctes et multiples des renseignements. Les indicateurs que nous suggérons sont résumés à l'encadré 3. Nous les examinerons chacun à leur tour. Outre les indicateurs, il faut également se demander si les CCP répondent à des enjeux importants, dans lesquels ils s'attaquent à la source et non pas aux symptômes des problèmes.

#### **Encadré 3: Points de référence pour évaluer le rendement des CCP?**

- Niveau des activités – évaluation des événements et utilisation des ressources d'intrants
  - ➔ Se tenir à jour au sujet des rapports du vérificateur législatif
  - ➔ Les coûts et le temps de travail du personnel, des membres, des témoins et des autres personnes concernées
- Niveau des intrants – résultats immédiatement visibles du travail effectué par le comité
  - ➔ Les recommandations qui ont été formulées, suivies et mises en œuvre
- Niveau des extrants – améliorations durables dans le domaine de l'administration publique
  - ➔ Amélioration de l'économie et de l'efficacité des programmes gouvernementaux
  - ➔ Un meilleur respect des lois et règlements
  - ➔ Améliorations des structures financières et de contrôle, telles que la poursuite des personnes fautives et un renforcement des pouvoirs attribués au vérificateur législatif
  - ➔ Des renseignements gouvernementaux plus fiables et opportuns
  - ➔ Une meilleure connaissance publique des programmes gouvernementaux
  - ➔ Une meilleure connaissance législative de l'état des programmes gouvernementaux

*Source: Stapenhurst, Sahgal, Woodley and Pelizzo (2005), pages 21, 22*

L'une des façons d'évaluer le rendement des CCP est de comparer les intrants et les extrants du comité. Pour calculer les intrants, on peut, par exemple, se référer au nombre de membres siégeant au comité et au nombre de membres du personnel disponibles par comité. Pour calculer les extrants du comité, l'on peut utiliser le nombre de réunions, de rapports produits, d'audience et d'enquêtes. L'on peut ensuite diviser les extrants par les intrants et utiliser le résultat pour déterminer le degré d'efficacité. Si le résultat est inférieur à un, le comité est relativement inefficace. S'il est supérieur à un, le comité gère ses intrants de manière efficace.

#### **Les réunions en fonction des intrants et des extrants**

Lorsque l'on applique ce cadre au nombre de réunions, l'on peut voir qu'il y a d'énormes différences entre les juridictions. Cela est attribuable au fait que, bien qu'un CCP peut avoir bon nombre de membres, cela n'implique pas forcément qu'il ait beaucoup de personnel. En fait, les CCP n'ont pas beaucoup de membres du personnel. Cela explique pourquoi, à la dernière colonne, tous les chiffres sont inférieurs à un (sauf pour la Colombie Britannique). Nous pouvons voir que la Saskatchewan, le Canada, la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, l'Alberta (en raison du nombre élevé de ses membres), le Manitoba, le Yukon, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest, Terre-Neuve-et-Labrador et surtout la Colombie Britannique performant en dessous des normes.

Tableau 13: Les réunions en fonction des intrants et des extrants

	Membres	Personnel	Réunions	réunions /membres	réunions /personnel
AB	17	2	12	0,7	6
MB	11	1	6,7	0,6	6,7
ON	9	S.O.	17	1,9	S.O.
PE	9	2	12	1,3	6
SK	7	6	16,3	2,3	2,7
YT	7	4	4,3	0,6	1,1
C.-B.	12	3	1	0,1	0,3
CN	12	3	56,7	4,7	18,9
NU	5	S.O.	3,3	0,7	S.O.
NB	10	S.O.	17	1,7	S.O.
N.-É.	9	1	21,3	2,4	21,3
QC	12	2	49,3	4,1	24,7
NT	5	2	4,3	0,9	2,2
NL	7	2	3,3	0,5	1,7

#### Les audiences en fonction des intrants et des extrants

Le nombre d'audiences (voir le tableau 14) indique que seuls le Canada et le Québec ont une bonne note et utilisent efficacement leurs intrants. Le Yukon, la Colombie Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve-et-Labrador se classent en dessous des normes. L'Alberta, le Manitoba, l'Ontario, la Saskatchewan et le Nunavut n'avaient pas encore eu d'audiences. Nous pouvons également conclure qu'un nombre important de membres ou de personnel ne mène pas forcément à beaucoup d'audiences par année.

Tableau 14: Les audiences en fonction des intrants et des extrants

	Membres	Personnel	Audiences	audiences/membres	audiences/personnel
AB	17	2	0	0	0
MB	11	1	0	0	0
ON	9	S.O.	0	0	S.O.
PE	9	2	S.O.	S.O.	S.O.
SK	7	6	0	0	0
YT	7	4	2	0,3	0,5
C.-B.	12	3	5,3	0,4	1,8
CN	12	3	45	3,75	15
NU	5	S.O.	0	0	S.O.
NB	10	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
N.-É.	9	1	S.O.	S.O.	S.O.
QC	12	2	14,3	1,2	7,2
NT	5	2	2	0,4	1
NL	7	2	4	0,6	2

### Les enquêtes en fonction des intrants et des extrants

Parmi les 5 CCP qui ont fourni une réponse (le Parlement du Canada, l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec et le Yukon), la plupart avaient 0 à 3 enquêtes par année (codifié comme étant 1,5 au Tableau 15). Le Québec affiche le nombre le plus élevé d'enquêtes par année (soit entre 4 et 6, que nous avons codifié comme étant 5). Cette province affiche donc également des facteurs d'extrants élevés. La durée moyenne d'une enquête était de l'ordre de trois mois. Il y avait beaucoup de variation dans les données puisque le Yukon avait des enquêtes d'une durée moyenne de neuf mois. Dans tous les autres cas, les enquêtes duraient moins de trois mois (codifié comme étant 1,5).

Tableau 15: Les enquêtes en fonction des intrants et des extrants

	Membres	Personnel	Enquêtes	Durée	enq/membres	enq/ personnel
AB	17	2	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
MB	11	1	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
ON	9	S.O.	1,5	1,5	0,2	S.O.
PE	9	2	1,5	1,5	0,2	0,8
SK	7	6	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
YT	7	4	1,5	9	0,2	0,4
C.-B.	12	3	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
CN	12	3	1,5	1,5	0,1	0,5
NU	5	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
NB	10	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
N.-É.	9	1	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
QC	12	2	5	1,5	0,4	2,5
NT	5	2	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
NL	7	2	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

### Les rapports en fonction des intrants et des extrants

Le Canada reçoit la meilleure note. L'Ontario et le Québec ont également un bon score. Le Yukon et la Saskatchewan ont le nombre de membres du personnel le plus élevé mais ont une note finale en dessous des normes. Nous pouvons de nouveau conclure qu'un nombre important de membres ou de personnel ne mène pas forcément à la production de beaucoup de rapports par année.

Tableau 16: Les rapports en fonction des intrants et des extrants

	Membres	Personnel	Rapports	rapports/membres	reports/ personnel
AB	17	2	3	0,2	15
MB	11	1	S.O.	S.O.	S.O.
ON	9	S.O.	20	2,2	S.O.
PE	9	2	6	0,7	3
SK	7	6	3	0,4	0,5
YT	7	4	3	0,4	0,8

C.-B.	12	3	3	0,25	1
CN	12	3	70	5,8	23,3
NU	5	S.O.	3	0,6	S.O.
NB	10	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
N.-É.	9	1	3	0,3	3
QC	12	2	12	1	6
NT	5	2	2	0,4	1
NL	7	2	S.O.	S.O.	S.O.

### Les recommandations en fonction des intrants et des extrants

Dans ce sondage, tous les répondants, hormis le Manitoba (nous n'avions pas de données pour le Québec) ont indiqué avoir le pouvoir de faire des recommandations. La plupart de ces CCP (la Colombie Britannique, le Parlement du Canada, le Nouveau-Brunswick, les Territoires du Nord-Ouest, Terre-Neuve-et-Labrador, le Nunavut, l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan et le Yukon) ont dit utiliser ce pouvoir. Seuls l'Alberta, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse ne l'utilisent pas. Il n'y a que deux CCP (la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard) qui décrivent leurs conclusions et recommandations dans leurs rapports annuels.

Parmi les 5 CCP sur lesquels nous avons des renseignements (l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest, Terre-Neuve-et-Labrador, la Saskatchewan et le Yukon) le taux moyen de succès de mise en œuvre des recommandations de vérification est de l'ordre de 66%. Il y a beaucoup d'écart dans les données: l'Alberta a un taux de mise en œuvre de 100%, alors que les Territoires du Nord-Ouest n'ont fait rapport d'aucune mise en œuvre réussie. Lorsque l'on applique cela au cadre des recommandations en fonction des intrants et des extrants (voir le tableau 17), l'on peut voir que, hormis les Territoires du Nord-Ouest, tous les répondants ont reçu de bons résultats, et plus particulièrement le Québec.

Tableau 17: Les recommandations en fonction des intrants et des extrants

	Membres	Personnel	Rec.	rec./membres	rec./ personnel
AB	17	2	100	5,9	50
MB	11	1	S.O.	S.O.	S.O.
ON	9	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
PE	9	2	S.O.	S.O.	S.O.
SK	7	6	76,3	10,9	12,7
YT	7	4	18	2,6	4,5
C.-B.	12	3	S.O.	S.O.	S.O.
CN	12	3	S.O.	S.O.	S.O.
NU	5	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
NB	10	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
N.-É.	9	1	S.O.	S.O.	S.O.
QC	12	2	85	7,1	42,5
NT	5	2	0	0	0
NL	7	2	S.O.	S.O.	S.O.

